

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 décembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1490)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 1234

présenté par  
M. Giraud

à l'amendement n° 813 de la commission des finances

-----

**ARTICLE 12**

I. – Avant l'alinéa 1, insérer l'alinéa suivant :

« I A. – Supprimer l'alinéa 2. »

II. – En conséquence, supprimer les alinéas 2 à 5.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Sous-amendement de coordination (la coordination à l'alinéa 30 que supprime le présent sous-amendement est faite par l'amendement 814 de la commission des finances).